

201	24/07/2020	BE 0879.785.248	19	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20342.00060	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **FONDATION KDIGO**

Forme juridique: Fondation d'utilité publique

Adresse: Avenue Louise

N°: 109

Boîte:

Code postal: 1050

Commune: Ixelles

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0879785248

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

08-08-2017

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

15-07-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.3, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.5, A-asbl 5.6, A-asbl 6

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

DAVIS Raymons John

Administrateur

Benson Hill Road Dover Plains 15

12522 New York

ETATS-UNIS

Début de mandat: 28-11-2005

Administrateur

ARICI Mustafa

Administrateur

Mutlukent Mah. Musul Cad. Altinbel 1/103

06800 Cankaya, Ankara

TURQUIE

Début de mandat: 01-01-2020

Administrateur

CHANG I-HSIN Tara

Administrateur

Ferngrove Dr 884
95014 Cupertino CA
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

FLYTHE Jennifer Elizabeth
Administrateur
Clayton Rd 415
2751 Chapel Hill NC,
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

FUKAGAWA Masafumi
Administrateur
Shakujii-dai, Nerima-ku 3-1-3- 806
Tokyo
JAPON
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

GRAMS Morgan Erika
Administrateur
St-Albans Way, Baltimore 5419
MD 21212
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

HOU Fanfan
Administrateur
Avenue North Gate A 156
1838 Jingxi Guangzhou
CHINE
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

JADOUL Michel
Administrateur
Rue Baron Coppée 98
6890 Libin
BELGIQUE
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

JARDINE Margaret Joan
Administrateur
Polding Rd 12
2070 Lindfield NSW
AUSTRALIE
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

KETTELER Markus
Administrateur
Yitzhak-Rabin-Str. 1
70376 Stuttgart
ALLEMAGNE
Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

MADERO Magdalena

Administrateur
Bernardo Quintana 400 1439/13
Torre Dos Vistas
MEXIQUE
Début de mandat: 01-01-2018

Administrateur

MALYSZKO Jolanta

Administrateur
Zwierzywiecka 64F
15-247 Bialystok
POLOGNE
Début de mandat: 01-01-2020

Administrateur

OKPECHI Ikechi Gareth

Administrateur
Pleasant Place 52
7405 Pinelands
AFRIQUE DU SUD
Début de mandat: 01-01-2018

Administrateur

SHROFF Rokshana Cavas

Administrateur
Cholmley Gardens 145/FlatA
NW6 1AB London Royaume-Uni
ROYAUME-UNI
Début de mandat: 01-01-2018

Administrateur

SOLA SCHNIR Laura

Administrateur
Avda Rivera, Gral. 4437
11412 -00058Montevideo, CP
URUGUAY
Début de mandat: 01-01-2020

Administrateur

STEVENS Paul Edward

Administrateur
Nash Mews, Canterbury Road 2
ME13 9S Boughton Under Blean
ROYAUME-UNI
Début de mandat: 01-01-2017

Administrateur

TANG CHI WAI Sydney

Administrateur
Morrison Hall 15/F
109 Pokfulam Road
HONG-KONG
Début de mandat: 01-01-2020

Administrateur

TONELLI Marcello Antonio

Administrateur
Street NW 1210/20A
T2N2L1 Calgary AB
CANADA

Début de mandat: 01-01-2018 Administrateur

WINKELMAYER Wolfgang

Administrateur
Blue Bonnet Boulevard 4102
77025 -1705 Houston TX
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2017

Administrateur

WYATT Christina Marie

Administrateur
Stansbury, Shane, Perkins Rd 2521
27705 Durham NC
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2018

Administrateur

ABU ALFA Ali

Administrateur
Ain Mriessseh Street Building 2/503
Beirut
LIBAN
Début de mandat: 01-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

JEAN M. DEVUYST Olivier

Administrateur
Südstrasse 29
8008 Zürich
SUISSE
Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

FLOEGE Jürgen

Administrateur
Weidengasse 4
50668 Köln
ALLEMAGNE
Début de mandat: 01-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

ZHI-HONG Liu MD

Administrateur
East Zhong Shan Road 305
2010016 Nanjing
CHINE
Début de mandat: 01-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

LEVEY Andrew Simon

Administrateur
Alton PI 2 15
02446 Brookline
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

MASSY Ziad

Administrateur
Rue des Peupliers 13

92100 Boulogne Bilancour
FRANCE
Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

FLAVIO SILVA PECOITS FILHO Roberto
Administrateur
Rua Nunés Machado 2569
8000 Curitiba
BRESIL
Début de mandat: 01-01-2019 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

PEREIRA Brian
Administrateur
Arlingtonstreet 5
01890 Winchester
ETATS-UNIS
Début de mandat: 28-11-2005 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

WANG Yee Moon Angela
Administrateur
Robinson Road 29/14B
SAR
HONG-KONG
Début de mandat: 01-01-2019 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

SETBIRE John Gill
Administrateur
West 7th 2545
BCV6K1 Vancouver
CANADA
Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

KUNITOSHI Iseki
Administrateur
Skypier 6/c
00003 Okinawa
JAPON
Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

WATNICK Suzanne
Administrateur
SW 11th DR 10701
97219 Portland
ETATS-UNIS
Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

WHEELER David
Administrateur
Rowland Hill Street NW3/2PF
London
ROYAUME-UNI
Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 31-12-2019 Administrateur

WEBSTER Angela

Administrateur
Chrystal Street 14
2039 Rozelle NSW
AUSTRALIE

Début de mandat: 01-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

E&Y BEDRIJFSREVISOREN SRL (160)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-12-2018

Fin de mandat: 31-12-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

BECKERS Christophe
Réviseur d'entreprise
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°	BE0879785248		A-asbl 1.2
----	--------------	--	------------

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	26.683	36.671
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	24.278	35.030
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	2.405	1.641
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	2.405	1.641
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	2.405	1.641
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	3.426.511	2.609.836
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	546.145	271.241
Créances commerciales		40	539.234	271.241
Autres créances		41	6.911	
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.656.269	2.120.195
Comptes de régularisation		490/1	224.097	218.400
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.453.193	2.646.507

N°	BE0879785248	A-asbl 3
----	--------------	----------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	953.504	89.807
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	11.627	11.299
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	941.877	78.508
Produits financiers	5.5	75	11.369	32.535
Charges financières	5.5	65	19.476	46.707
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	933.770	64.336
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	933.770	64.336

N°	BE0879785248	A-asbl 4
----	--------------	----------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter	(+)/(-)	9906	3.007.599	2.073.829
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	933.770	64.336
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	2.073.829	2.009.493
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (négatif) à reporter	(+)/(-)	14	3.007.599	2.073.829

N°	BE0879785248	A-asbl 5.1.1
----	--------------	--------------

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	56.341
8029		
8039		
8049		
8059	56.341	
8129P	XXXXXXXXXXXX	21.311
8079	10.752	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	32.063	
21	24.278	

N°	BE0879785248	A-asbl 5.1.2
----	--------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	8.694
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	1.639	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	10.332	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	7.052
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	875	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	7.927	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	2.405	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	2.405	

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES

Créances sur les entités liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

EY Tax consultants BV: € 5.342,15

EY Réviseurs d'Entreprises SRL: € 8.763,61

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Par manque de critères légaux permettant l'inventorisation des transactions entre entreprises liées en dehors de conditions normales du marché, aucune information ne peut être enregistrée dans l'état XVIII bis.

Exercice

N°	BE0879785248		A-asbl 7
----	--------------	--	----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation ne sont pas changées en 2019.

ACTIF

Amortissements actés pendant l'exercice:

Software: 20%L

Matériel de bureau: 20%L-33,33%L

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

PASSIF

Devises

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:
valeur de devise au 31/12/2019

Événements subséquents:

La pandémie Covid-19 a eu un impact limité sur les activités de la fondation KDIGO. Les conférences ont été postposées à des dates ultérieures durant les mois de novembre et décembre.

De plus, afin de limiter ces impacts, les membres de la fondation ont limité leurs dépenses et la fondation a également offert des conférences et sessions en ligne pour assurer un certain revenu.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fondation KDIGO pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Fondation KDIGO (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » présentés sous le format du modèle abrégé, et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 21 octobre 2019, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 13 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Fondation KDIGO, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 3.453.193 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 933.770.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et présentés sous le format du modèle abrégé.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation – Covid-19

Nous attirons votre attention sur les notes des Comptes Annuels (A-ASBL 7) concernant les conséquences pour la Société des mesures prises à l'égard du virus Covid-19. La situation change au jour le jour ce qui accroît l'incertitude. L'impact de ces développements sur la Société est décrit dans la section relatives aux règles d'évaluation des comptes annuels (A-ASBL 7). Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique en utilisant le modèle abrégé et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Les comptes annuels ne nous ont pas été soumis dans les délais prévus à l'article 3:74 du Code des sociétés et associations. En conséquence, les délais relatifs à la mise à disponibilité du rapport du commissaire à l'assemblée générale tels que prévus à l'article 3 du Code des sociétés et associations n'étaient pas respectés.

- Nous n'avons pas connaissance d'autres opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport à l'exception du non-respect de l'obligation d'enregistrement dans le registre UBO dû au 31 décembre 2019. De plus, nous notons que l'article 2:8 du code des sociétés et associations concernant la publication de la nomination du commissaire en tant que représentant de notre société n'a pas encore été effectuée.

Hasselt , le 15 juillet 2020

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Christophe Beckers*
Associate Partner
* Agissant au nom d'une SRL

20CB0006